

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Exportations de matériel de guerre en 2012

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Pasquier, Emilia

Bevorzugte Zitierweise

Pasquier, Emilia 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Exportations de matériel de guerre en 2012, 2012*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Aussenwirtschaftspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Aussenwirtschaftspolitik

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 26.02.2012
EMILIA PASQUIER

Les exportations de matériel de guerre en 2012 ont représenté un total de **700,4 millions de francs**. Ce montant reflète une baisse de 20% des exportations par rapport à 2011. Les exportations ont été effectuées dans 68 pays, avec en tête l'Allemagne (245,5 millions de francs), les Emirats Arabes Unis (132,8 millions) et l'Italie (61,1 millions). Un cas particulier a marqué l'année sous revue: la livraison d'avions militaires d'entraînement non armés avec les Emirats Arabes Unis a été soumise à la loi sur le matériel de guerre, alors qu'elle aurait dû être soumise à la loi sur le contrôle des biens. Ce changement a été rendu possible car au moment de la demande, il n'était pas possible d'exclure l'armement de ces avions sur sol suisse. En outre, 29 demandes de préavis visant à obtenir une autorisation d'exporter avec un client ont été refusées sur 79 déposées. Les demandes refusées proviennent principalement d'Afrique et d'Asie. Les autorités suisses ont témoigné d'une grande prudence concernant les exportations vers les pays touchés par le printemps arabe. Premièrement, le gouvernement n'accorde plus de nouvelles autorisations pour l'exportation de matériel de guerre vers l'Egypte, le Pakistan et l'Arabie Saoudite depuis 2009. Deuxièmement, la Suisse a autorisé principalement l'exportation de systèmes de défense aérienne qui ne s'avèrent pas utilisables contre une population civile.¹

1) Communiqué du DEFR du 26.2.13.